

Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 73 de février 2013 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale :
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Bernard Labouré
Mise en page : Georges Veyet
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

**« Deux choses sont infinies : l'Univers et la bêtise humaine.
Mais en ce qui concerne l'Univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue »**
(A. Einstein)

La dette publique

Lettre Ouverte du Collectif pour un Audit Citoyen de la Dette Publique
aux Présidentes et Présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat.
Pour une commission d'enquête parlementaire sur la dette publique française

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis octobre 2011, des dizaines de milliers de citoyens, de nombreuses associations et organisations du mouvement social ont engagé et soutenu la démarche du Collectif pour un audit citoyen de la dette (CAC) dans le cadre d'une mobilisation à l'échelle nationale et sur l'ensemble du territoire.

Cette démarche citoyenne repose sur une idée force : pour apporter des réponses à la crise des outils publics de financement, il est urgent de soumettre l'intégralité des finances publiques à un examen rigoureux, y compris s'agissant des mécanismes à l'origine de la dette publique. Il faut donc rassembler toutes les données nécessaires à la compréhension de l'origine et de la progression de la dette publique.

Vivons-nous au-dessus de nos moyens ? La dette est-elle le résultat d'une explosion des dépenses publiques ou provient-elle des exonérations fiscales en faveur des détenteurs de capital et des classes sociales les plus favorisées ? Qu'en est-il des effets produits par les politiques d'exonérations et d'allègements des cotisations sociales ? Quelle a été la contribution de la crise provoquée par la sphère financière et du sauvetage des banques ? Quel est l'impact produit par l'obligation faite aux États de financer leurs dettes par le recours aux marchés financiers en lieu et place de la Banque centrale ? Existe-t-il d'autres solutions à la crise que les coupes dans les dépenses publiques et l'austérité ? Qui sont les créanciers de la dette aujourd'hui ?

Nous estimons que les arguments qui justifient depuis près de 30 ans la réduction des recettes publiques et aujourd'hui des politiques sans précédent de rigueur budgétaire doivent maintenant être réévalués sérieusement : car les baisses d'impôts et les allègements de cotisations sociales n'ont pas produit les effets attendus sur l'emploi et l'activité, alors que les coupes budgétaires ont accru la récession. Ces politiques ont pour l'essentiel alimenté le creusement des inégalités de revenu, en réduisant les coûts salariaux au profit des actionnaires, et en allégeant la charge fiscale sur les plus riches. Aujourd'hui de nombreux économistes de

renommée internationale, y compris des prix Nobel d'économie, s'accordent pour dire que les politiques de rigueur appliquées aveuglément en Europe ont l'effet inverse de celui annoncé, creusant encore davantage la dette publique.

A ce stade de nos travaux, nous avons besoin, pour progresser dans ces questionnements essentiels sur les origines de la dette publique, des moyens d'expertise et d'investigation de l'État mis à la disposition de la représentation nationale.

C'est pourquoi nous demandons au Parlement de mettre en place une Commission d'enquête afin de mener des investigations approfondies sur l'origine de la dette publique, en examinant les causes des déficits publics depuis une vingtaine d'années. Nous sommes prêts, bien entendu, à participer aux travaux de cette Commission, afin de contribuer au nécessaire débat citoyen sur l'origine de la situation actuelle et sur les moyens d'en sortir.

Restant à votre disposition,
Veuillez agréer, Madame la Présidente,

Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération,

Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique
(www.audit-citoyen.org)

Le collectif d'audit citoyen de la dette publique est composé des organisations suivantes:

Act Up-Paris, Agir ensemble contre le chômage (AC!), AITEC, Amis de la Terre, Attac, CADTM, CEDETIM, Collectif National pour les Droits des Femmes, Collectif Richesse, Confédération CGT, Convergence SP, Coopérative DHR, Economistes Atterrés, Emmaüs International, Fakir, Fédération Syndicale Unitaire, Finances CGT, Fondation Copernic, Indecosa-CGT, L'Appel des Appels, Ligue des Droits de l'Homme, Marches Européennes, Marche Mondiale des Femmes France, Mouvement Utopia, Réseau Education Populaire, Résistance Sociale, SNESUP, Sud BPCE, Solidaires Finances Publiques, Union syndicale Solidaires.



La compétitivité

Une seule voie, une seule « loi »... La compétitivité (suite du GDS de janvier)

Compétitivité partout

Depuis les années 2000, sous la pression des lobbies financiers, économiques, tout finit par se rapporter à celle là ; de plus en plus, les entreprises préconisent l'évaluation comparative des effets des politiques de compétitivité.

Au niveau des territoires (État, régions, villes), les gouvernements, les élus sont invités à garantir partout et à tous les niveaux un contexte favorable aux entreprises : fiscalité la plus basse possible, infrastructures abondantes (autoroute, aéroport, ligne à grande vitesse), partenariat public/privé. Les responsables politiques deviennent des « managers » de leur territoire qui doivent être compétitifs au plus haut dans le classement international. Avec de tels outils, la compétitivité devient le nouvel étalon de la performance des territoires dans la mondialisation.

L'université et la recherche n'échappent pas à ces obligations. La stratégie « Europe 2020 » stipule que l'université doit permettre de former une main d'œuvre adaptée aux demandes du marché du travail, donc des entreprises. La recherche doit se focaliser sur l'innovation et donner à celle-ci des avantages compétitifs.

Les politiques écologiques sont aussi soumises au même leitmotiv. La Commission recommande une croissance verte avec des technologies vertes dont les ... agrocarburants. Les mesures de compensation (finance carbone) doivent inciter les industriels à modifier leur comportement mais toute mesure contraignante sur le changement climatique ou les produits chimiques polluants est exclue, compétitivité oblige.

La protection sociale est elle-même au service des politiques de compétitivité en facilitant les licenciements, en dénaturant l'usage du contrat à durée déterminée, en développant les contrats précaires, en réduisant les montants et durée d'indemnisation du chômage... Enfin le service de sécurité sociale obligatoire (assuré par la Sécurité Sociale) devrait être ouverte à des sociétés privées dans le cadre de marchés publics ; un projet de directive européenne de décembre 2011 l'atteste.

Compétitivité et exportation : une voie sans issue

Selon les partisans de ces politiques, les allègements de cotisations sociales et la baisse des droits du travail devraient favoriser les exportations en comprimant les coûts de fabrication. Mais de fait l'essentiel de nos relations commerciales se font à l'intérieur de l'Union européenne : les clients des uns sont les fournisseurs des autres et les déficits des uns font les excédents des autres. Vouloir que tous les pays copient le modèle allemand et se transforment exclusivement en exportateurs est tout à fait impossible. Avec la contraction organisée des revenus et la paupérisation de pans entiers de la population (explosion du chômage, baisse des salaires, des retraites, des allocations), où exporter ? L'Allemagne, montrée comme le modèle à suivre pour l'importance de ses exportations, commence aujourd'hui à subir les impasses d'une telle politique.

Quel modèle de société ?

La compétitivité ce n'est pas l'emploi mais le plus souvent le chômage, la précarité et l'explosion des inégalités, tout ce que l'on nous a imposé depuis une trentaine d'années. Notre société soumise à des politiques de compétitivité contribue à forger, par le biais d'une menace permanente, une société sous tension des salariés et des populations ; mais rien ne serait plus naturel selon Laurence Parisot, présidente du Médef, dans le Figaro en 2005 « La vie est précaire, l'amour est précaire, pourquoi le travail ne serait pas précaire ? »

Il faut en finir avec cette logique de compétitivité qui, basée sur la concurrence de tous contre tous, aboutit à un état de guerre permanent, appauvrissant une majorité de personnes et détruisant les équilibres écologiques. Un autre modèle de développement doit être fondé sur les principes de coopération, de la rupture avec un consumérisme destructeur, de la réponse aux besoins sociaux, de la réduction des inégalités et de l'ouverture d'une transition écologique. Le débat sur la compétitivité doit poser la question de la société dans laquelle nous voulons vivre.

Bernard Labouré

Changer l'économie

Forum Rennes 16 /17 novembre 2012, organisé par Alternatives Économiques et L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES)
(Suite GDS de janvier)

La dernière table ronde a porté sur « quel modèle de développement face à la crise écologique ? ».

Alain Lipietz, ancien député vert européen et économiste, a montré qu'il n'est pas possible de revenir à un « new deal » type Roosevelt des années 30 ; la crise écologique est passée par là. Le nouveau modèle devra résoudre deux crises : celle de l'énergie/climat et celle de l'alimentation/santé.

Pour la première, le scénario négawatt semble le plus approprié. Les besoins en énergie devront être non polluants et par conséquent satisfaites à l'équation suivante : 1/3 en sobriété, 1/3 en efficacité, 1/3 en renouvelable. Pour la seconde, le développement de l'agriculture biologique et celui des circuits courts type Amap seront à privilégier. Ainsi

la mise en œuvre de cette stratégie demande au niveau national :

- 1) des dépenses publiques importantes en particulier dans les transports en commun, l'isolation des logements, les crèches ... ;
- 2) repose sur une main d'œuvre plus qualifiée pour relocaliser la fabrication de biens durables fait de matériaux recyclables ;
- 3) doit favoriser une économie verte beaucoup plus locale.

Reste à **Hervé Kempf**, journaliste, la lourde tâche d'esquisser le passage vers ce nouveau modèle. Oui, l'alternative existe, on sait ce qu'il faut faire mais reste la question : comment y arriver ?

Pour toute réponse, l'orateur qui arrive de Notre Dame des Landes (nous sommes le samedi 17 novembre, jour d'une grande manifestation sur place) montre que le régime

oligarchique qui nous gouverne a du mal à écouter ceux qui le critiquent... Il manque aux différents groupes d'opposition une interaction politique pour arriver à déboucher, un relais dans le champ constitutionnel. Europe Ecologie les Verts avec le Front de Gauche ne pourraient-ils pas assurer cette démarche ?

Il est impossible dans le cadre de cette article de rendre compte de toutes les interventions. D'autres tables rondes sur les inégalités, sur le contrôle de la finance, sur la relocalisation de l'économie ont égayé ces deux journées. Par contre une nouveauté fut la bienvenue grâce à la projection un peu particulière du documentaire « Inside

Job » de Charles Ferguson sur la crise financière. Ce documentaire avait été préalablement découpé en six parties d'environ dix minutes chacune reprenant les temps forts du film. Ainsi, après la projection de chacune des parties, un temps de questions/réponses avec la salle fut réalisé pour permettre de coller aux questions que posent ce film.

Deux journées fructueuses et bien remplies. Le « bonus » vient du fait que l'organisation était aussi portée par l'Apes (association des professeurs de sciences économiques et sociales). Pour une fois les têtes blanches n'étaient pas en majorité dans la salle. Beaucoup d'étudiants ont participé à ces deux journées.

Bruno Greslou

Les « experts »

Ces économistes qui monopolisent (toujours) les débats

Malgré les crises économiques, les mêmes économistes squattent toujours les médias. Et leurs erreurs accumulées n'y ont rien changé. Quelques petits comptages s'imposent...

Ainsi, depuis de nombreuses années, les sujets « économiques » inondent les médias. Régulièrement confrontés à la complexité de ces thèmes, les journalistes préfèrent déléguer leurs traitements à des experts (toujours les mêmes), universitaires pour la plupart – mais pas toujours les plus compétents –, dont les engagements extra-scientifiques sont méconnus ou dissimulés. Pour les journalistes, l'expert appelé à la rescousse doit répondre à plusieurs critères : efficacité, disponibilité et orthodoxie (partisan de l'économie de marché). Les trois critères sont essentiels... et presque toujours vérifiés. Le talent ne semble pas toujours nécessaire pour devenir un « bon client ».

Acrimed et quelques autres critiquent depuis longtemps la proximité de certains économistes avec le pouvoir financier, leurs relations incestueuses avec le pouvoir politique, et leur omniprésence médiatique.

Mais vint la crise. Ou plutôt les crises : celle des *subprimes* aux États-Unis, et celle de « la zone euro », que ces experts n'avaient pas su anticiper. « Comment peut-on être objectif en étant juge et partie ? » Les critiques semblant fuser de toutes parts, on pouvait penser que la cause était entendue, et qu'on allait enfin en être rapidement débarrassé.

Malgré ces évidences enfin révélées, rien ne semble avoir entamé leur aura dans les médias dominants : à la radio, comme à la télévision, les économistes qui trempent leurs mains dans le cambouis de la finance ne sont jamais présentés comme tels et sont toujours partout.

À la télévision

Durant l'année 2011, les experts orthodoxes – qui n'avaient pas vu arriver la moindre crise, répétons-le ! – ont occupé la plupart des écrans de télévision. Jacques Attali a fait 14 passages sur France Télévisions, Alain Minc 8 passages, autant pour Michel Godet, Christian de Boissieu 3, Daniel Cohen 18, et Élie Cohen... 43 passages. Jacques Sapir, un hétérodoxe, ne compte que 3 passages sur France Télévisions. Frédéric Lordon, lui, n'a fait qu'une apparition sur les chaînes du service public.

De manière plus précise, l'émission « C dans l'air » diffusée chaque après-midi sur France 5 et animée la plupart du temps par l'infatigable Yves Calvi apparaît comme un bon exemple

d'orthodoxie pédagogique. Tous les jours, trois ou quatre experts débattent autour d'un thème d'actualité.

Sur la période allant de septembre 2011 à septembre 2012, crise oblige, plusieurs dizaines d'émissions ont été consacrées à l'économie. Outre des journalistes, chefs d'entreprises ou syndicalistes, 103 invitations ont été attribuées à des « économistes ». On entend ici par « économistes » des personnes présentées par « C dans l'air » comme « professeur d'économie » ou « de gestion », « chercheur en économie », « conseiller économique ou financier », « analyste financier », ou... « économiste ». Sur cette période donc, 26 économistes se sont répartis les 103 invitations et ils ne sont que quinze à avoir été invités une seule fois. Onze économistes se partagent donc 92 invitations.

Ces économistes défendent pratiquement tous l'orthodoxie libérale. S'il existe quelques nuances entre eux, il n'en demeure pas moins qu'ils sont tous favorables à la construction européenne, au libéralisme économique et à la mondialisation. Présentés comme économistes, ils sont presque tous impliqués dans la banque et la finance, et plus globalement dans le monde de l'entreprise en tant que conseiller ou administrateur...

À la radio

Ces économistes, toujours autant visibles à la télévision depuis l'avènement de la dernière « crise », qui a pourtant permis d'émettre de sérieux doutes sur leur « expertise », restent également omniprésents à la radio.

Dans un article publié en 2009, nous avons comptabilisé les économistes invités des « Matins de France Culture » sur cinq ans. 81 cartons d'invitation avaient été distribués et parmi eux, Daniel Cohen comptait 9 invitations, Jean-Paul Fitoussi 7, Élie Cohen 6, et Nicolas Baverez 4, comme Jean-Hervé Lorenzi et Patrick Artus. Et sur ces 81 invitations, le Conseil d'analyse économique avait pu s'exprimer à 40 reprises, la fondation Terra Nova 32 fois, et le Cercle des économistes 19 fois. Certains invités cumulaient évidemment les casquettes...

De plus, la quasi-absence des femmes (3 sur 81), liée en partie à la distribution très inégale des genres dans le milieu universitaire dans des disciplines comme l'économie, est éloquent. Et c'est sans surprise Sciences Po Paris qui détient à l'époque le record du nombre d'invitations. Cette surreprésentation des universités parisiennes sur le plateau des matinales ne s'explique pas uniquement par leur

Les « experts » (suite)

renommée académique. En effet, l'École d'économie de Toulouse, qui se situe en haut de tous les classements, n'a jamais eu accès – sur cette période – au micro de France Culture, à l'image de son directeur, Jean Tirole, considéré comme le plus « nobélisable » des économistes français et médaille d'or du CNRS en 2007...

En 2012, à la radio, rien ne semble avoir changé. Alain Minc, par exemple, auteur d'ouvrages sur l'économie remplis d'erreurs factuelles, qui a déclaré, en 2008 sur Direct 8, que « le système financier est très bien régulé » et que le « risque de grand dérapage est passé », continue d'être invité régulièrement sur les antennes.

En définitive, le cercle des privilégiés s'auto-entretient grâce à deux ingrédients maintes fois évoqués ici même ou identifiés dans les travaux de la sociologie des médias : la paresse des journalistes et l'omniscience imaginaire mais revendiquée des experts. La présence médiatique des économistes vedettes devient exponentielle avec le temps : la consultation occasionnelle engendrant l'invitation occasionnelle qui, en se répétant, entraîne l'invitation régulière qui, en se reproduisant, implique inéluctablement l'omniprésence médiatique des mêmes et des semblables. Leurs innombrables erreurs n'y font rien : ils gardent la confiance aveugle des médias.

Source ACRIMED octobre 2012
(ACRIMED : Action critique médias)

Attac-Isère en actions... Attac-Isère en actions

Dans le cadre d'une action du collectif pour un audit citoyen de la dette publique (cac 38), Attac-Isère était présente pour informer et interpeller le Président de la République sur le reniement de ses engagements pris lors de sa campagne de 2012.

- lors de la cérémonie des vœux du maire de Grenoble le 18 janvier au palais des sports ;
- lors de la venue de F. Hollande le 23 janvier à la MC2 à Grenoble pour la présentation de ses vœux à la jeunesse ;
- lors des États généraux de la jeunesse organisés par le journal Libération à la MC2 à Grenoble les 01 et 02 février.

« Mon ennemi c'est la finance »

Un Président normal doit tenir ses engagements !

(Le candidat François Hollande au Bourget, le 22 janvier 2012)

« Je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti..., Il ne sera pas élu. Et pourtant, il gouverne. Mon adversaire, c'est le monde de la finance.... Les banques, sauvées par les États mangent la main de ceux qui les ont nourries. Ainsi la finance s'est affranchie de toute règle, de toute morale, de tout contrôle ».

François Hollande - candidat - avait vu juste : le véritable adversaire, c'est la finance. Mais François Hollande, président de la République et son gouvernement se sont-ils **vraiment** donnés **tous** les moyens pour lutter contre cet adversaire ? (extraits du tract)

Le candidat devenu Président, il en est tout autrement. En effet, le Président Hollande :

- > **a capitulé** devant le Medef concernant la diminution du « coût du travail » : crédit d'impôts accordés aux entreprises, d'où augmentation de la TVA ;
- > **a capitulé** devant quelques milliers de « patrons pigeons » qui ont ralé sur le net ;
- > **a capitulé** devant le patron de Mittal à Florange ;
- > **a capitulé** devant le lobby bancaire (texte de loi sur la séparation des activités de crédit et des opérations spéculatives).

Mais, mais... , il n'a pas capitulé devant des dizaines de milliers de manifestants de gauche dans la rue le 30 septembre 2012 contre le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Traité qui poursuit l'austérité imposée au niveau européen et qui a été adopté sans renégociation.

« [...] Ce sont mes engagements. Je les tiendrai. »

Le reniement ... c'est maintenant !

Georges Veyet

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Contacts

Grenoble

Tous les mercredis, permanence, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

04 76 47 32 81

Grésivaudan

info.gresivaudan@attac.org
Contact : 04 76 52 45 22

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net
04 76 64 00 48

Attac Nord-Isère

nord-isere@list.attac.org
04 74 97 60 59

Voiron

voironnais.attac38@list.attac.org
Permanence dernier jeudi du mois de 18 h à 19 h 30.

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Agenda

Groupe éco : 3ème lundi du mois, 18 h MDA

Groupe cinéma : 6 mars, 17 h MDA

Groupe Grésivaudan :

1er lundi du mois à 20 h 30 salle Chartreuse.

Contact : 04 76 52 45 22

CA : mensuel, 18 h, maison des associations

Radio : tous les derniers lundi du mois de 19 h à 20 h, émission attac sur radio Grésivaudan

Groupe Attac St-Marcellin : tous les 2ème mercredi du mois à 20 h Maison des associations